

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de la  
Coopsco Aménagement qui se tiendra le **20 janvier**  
**2022 à 12 :00** par vidéoconférence

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum ;
2. Lecture de l'avis de convocation ;
3. Nomination d'un président ;
4. Nomination d'un secrétaire ;
5. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour ;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2021;
7. Étude du rapport d'activité ;
8. Étude du rapport de l'auditeur ;
9. Répartition des trop-perçus ;
10. Nomination de l'auditeur ;
11. Période de questions ;
12. Élection des administrateurs ;
13. Fermeture de l'assemblée.